

# LE PETIT JOURNAL



Avril 2014

## CONTACT



Mairie d'Haudainville  
1 rue de Verdun  
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86  
Fax 03 29 83 98 94

[mairiehaudainville@wanadoo.fr](mailto:mairiehaudainville@wanadoo.fr)

## Horaires d'ouverture de la Mairie



**Lundi** 15 h 30 à 18 h 30  
**Mercredi** 15 h 30 à 18 h 30  
**Vendredi** 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les adjoints se tiennent à votre disposition le

**Samedi de 10 h à 12 h**

Rendez-vous possible auprès du secrétariat de la Mairie.

En dehors des permanences ci-dessus et

### en cas d'urgence

vous pouvez contacter le Maire ou les adjoints aux numéros ci-après :

**Louis Kutschruiter**  
06.87.51.85.84

**Eric Preud'homme**  
06.08.48.75.97

**Jean-Luc Lorin**  
06.68.44.09.73

## LE MOT DU MAIRE



Les Haudainvillois ont élu l'ensemble des candidats à l'élection municipale dès le premier tour. La nouvelle équipe municipale est maintenant en place, le conseil municipal s'est déjà réuni à deux reprises. Place donc au travail pour réaliser les projets proposés et vous accompagner au quotidien.

Avec Eric PREUD'HOMME et Jean-Luc LORIN, adjoints, nous siégerons à la CODECOM de VERDUN. Notre travail s'inscrit dans l'ambition de participer à l'intérêt collectif de notre bassin de vie et d'y porter nos projets communaux.

Il est maintenant fondamental que le Verdunois puisse s'organiser en communauté d'agglomération le plus vite possible et, je l'espère, au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ainsi, collectivement, nous disposerons d'un outil efficace permettant la mutualisation des moyens et l'optimisation des ressources au service du développement de notre bassin de vie et de ses habitants.

Cette démarche de s'unir pour l'intérêt de notre territoire ne doit rien retirer au « bien vivre à Haudainville ». Nous devons faire en sorte que les liens de proximité se renforcent et pour cela, nous avons besoin d'une école et de services périscolaires de qualité, d'une vie associative soutenue et d'être à votre écoute. Le vide-grenier du 8 mai contribue à cette dynamique et vous êtes nombreux à y participer ou tout simplement à y faire une sortie pour un moment agréable de rencontres. Début mars, nous avons eu la joie de voir s'ouvrir une boulangerie au centre de notre village. Ce service très attendu contribue également à nouer les liens de proximité.

A bientôt !

Louis KUTSCHRUITER  
Maire

## AGENDA



- ✓ 26/04/2014 Opération « Une Rose, un espoir »
- ✓ 8/05/2014 Vide-grenier, marché aux fleurs, exposition peinture
- ✓ 18/05/2014 Collecte de textiles par le LIONS - CLUB
- ✓ 24/05/2014 Marche nocturne
- ✓ 11/06/2014 Voyage des Aînés

## ÉTAT CIVIL



### Naissances

Osman OSMANAJ le 7 mars 2014  
Timéo ZEIMET le 27 mars 2014

### Décès

Denise VUILLAUME le 11 avril 2014

## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 27 mai 2014  
A 20h30

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 28 MARS 2014



Le 28 mars à 20 h 30, M. ROUSSEL Pierre, doyen des conseillers, accueille les nouveaux élus.

**Étaient présents :** M. KUTSCHRUITER, PREUD'HOMME, LORIN, PICARD, ORTEGA, CHIESURA, WAXWEILER, SOULODRE, LE PERU, Mmes GEORGE, PHILIPPE, CORNELISE, LAMBERT, CIRE  
M. Julien CHIESURA a été nommé secrétaire.

## **DELIBERATIONS**

### **Election du Maire :**

Se présente : M. Louis KUTSCHRUITER

Le vote a lieu à bulletin secret.

Résultat du vote : M. KUTSCHRUITER, 14 voix pour et 1 bulletin blanc.

M. Louis KUTSCHRUITER est élu Maire.

### **Désignation du nombre d'adjoints :**

Monsieur le Maire expose au Conseil que dans l'exercice précédent le nombre d'adjoints était de trois et propose que, pour ce nouveau mandat, le nombre d'adjoints soit de deux.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Résultat du vote : 15 voix pour. Le nombre d'adjoints est donc de deux.

### **Election des adjoints :**

**1<sup>er</sup> adjoint :** se présente M. PREUD'HOMME Eric.

Résultat du vote à bulletin secret : M. PREUD'HOMME, 14 voix pour et 1 bulletin blanc.

M. Eric PREUD'HOMME est élu 1<sup>er</sup> adjoint.

**2<sup>ème</sup> adjoint :** se présente M. LORIN Jean-Luc.

Résultat du vote à bulletin secret : M. LORIN, 13 voix pour et 2 bulletins blancs.

M. Jean-Luc LORIN est élu 2<sup>ème</sup> adjoint.

### **Délégations au Maire :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales article L.2122-22 permettent au Conseil de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans le souci de favoriser une bonne administration communale, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et pour la durée du présent mandat, de confier au Maire les délégations suivantes : emprunts, passation des marchés de travaux, contrats de location, contrats d'assurances, concessions cimetière, legs et dons, aliénation de biens, urbanisme, droit de préemption, action en justice, conséquences dommageables accidents et archives.

### **Désignation des représentants intercommunaux :**

**CODECOM :** le nombre de conseillers communautaires étant fixé d'une part au regard de la population municipale authentifiée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et d'autre part des arrêtés préfectoraux des mois d'octobre et décembre 2013 définissant, pour chacune des collectivités, le nombre de conseillers communautaires dont elle bénéficie en tant que membre d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Ce nombre étant de trois dans l'ordre du tableau, les conseillers communautaires sont :

- M. KUTSCHRUITER Louis, Maire
- M. PREUD'HOMME Eric, 1<sup>er</sup> adjoint
- M. LORIN Jean-Luc, 2<sup>ème</sup> adjoint

### **SMATUV :**

M. ROUSSEL et WAXWEILER sont nommés titulaires.

Mme CORNELISE et M. PREUD'HOMME sont nommés suppléants.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 28 MARS 2014 (suite)

### Mise en place de la commission Finances :

Président : M. KUTSCHRUITER  
Membres : M. PICARD Marc M. PREUD'HOMME Eric  
M. WAXWEILER Denis Mme CORNELISE Béatrice

### Correspondant Défense:

M. Jean-Luc LORIN est désigné.

### Diverses Commissions :

Monsieur le Maire demande que chacun réfléchisse sur sa participation aux diverses commissions qui seront mises en place prochainement, à savoir : Appel d'offres, Impôts, C.C.A.S, Travaux Assainissement Eau, Ecole et Péri-scolaire, Communication, Forêt et Hydraulique, Cimetière, Vie du village, Patrimoine - Histoire du village.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – JEUDI 17 AVRIL 2014

### **DELIBERATIONS**

### Budgets Primitifs :

Monsieur le Maire propose au Conseil les différents budgets primitifs pour l'année 2014. Une présentation détaillée est réalisée afin de permettre à chaque conseiller de s'approprier la capacité financière de la commune. Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte les budgets primitifs comme suit :

| Budget général          | Dépenses  | Recettes  |   |
|-------------------------|-----------|-----------|---|
| Fonctionnement          | 442 578 € | 364 110 € | +78 468 € Résultat reporté                          |
| Investissement          | 411 839 € | 332 061 € | +78 468 € Virement de la section de fonctionnement  |
| <b>Service des Eaux</b> |           |           |   |
| Fonctionnement          | 142 045 € | 56 500 €  | + 85 545 € Résultat reporté                         |
| Investissement          | 122 515 € | 35 664 €  | + 86 851 € Virement de la section de fonctionnement |
| <b>C.C.A.S</b>          |           |           |   |
| Fonctionnement          | 7 828 €   | 4 700 €   | + 3 128 € Résultat reporté                          |

Le Conseil Municipal a décidé pour le budget général de programmer les travaux suivants :

- Travaux presbytère
- Cimetière
- Bâtiments communaux
- Logiciels informatiques

### Vote des quatre taxes :

Il convient de fixer les taux d'imposition applicables aux bases des quatre taxes locales : la Taxe d'Habitation, la Taxe sur le Foncier Bâti, la Taxe sur le Foncier Non Bâti et la Cotisation Foncière des Entreprises.

La notification des bases fait apparaître un produit attendu des contributions locales directes à hauteur de 24 537€.

Il est proposé à l'assemblée d'adopter les taux de fiscalité suivants :

|                                     | Taux 2013 | Taux 2014 |
|-------------------------------------|-----------|-----------|
| Taxe d'Habitation                   | 1,90%     | 1,90%     |
| Taxe sur le Foncier Bâti            | 0,00%     | 0,00%     |
| Taxe sur le Foncier Non Bâti        | 0,00%     | 0,00%     |
| Cotisation Foncière des Entreprises | 3,14%     | 3,14%     |

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – JEUDI 17 AVRIL 2014 (suite)

Le produit attendu, hors rôle supplémentaire, s'élèvera à 24 537 € et se décomposera comme suit :

|         | Taxe d'Habitation | Taxe sur le Foncier Bâti | Taxe sur le Foncier Non Bâti | Cotisation Foncière des Entreprises |
|---------|-------------------|--------------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| Bases   | 604 100 €         | 600 800 €                | 29 300 €                     | 415 900 €                           |
| Taux    | <b>1,90%</b>      | <b>0,00%</b>             | <b>0,00%</b>                 | <b>3,14%</b>                        |
| Produit | 11 478 €          | 0 €                      | 0 €                          | 13 059 €                            |
| Total   |                   |                          | <b>24 537 €</b>              |                                     |

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte la fixation des taux d'imposition comme proposés ci-dessus.

## **Subventions aux associations :**

Monsieur le Maire propose au conseil de verser les sommes suivantes aux différentes associations : SLC LA BEHOLLE : 1 000 €, ADMR : 1 190 €, COS : 2 300 €, ILCG : 695 €, APF : 100 €, VTT St Symphorien : 150 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents accepte ces propositions.

## **Indemnités Maire et Adjoint**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer, dans les conditions prévues par la Loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjoint, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Le Conseil Municipal décide de fixer, à l'unanimité, le montant des indemnités, pour l'exercice effectif du Maire et des Adjoint comme suit :

**Indemnités du Maire :** L'indemnité allouée est de 22,5% de l'indice 1015 avec date d'effet au 29 mars 2014.

**Indemnités des adjoints :** L'indemnité allouée est de 12,5% de l'indice 1015 pour les deux adjoints avec date d'effet au 29 mars 2014.

L'ensemble de ces indemnités sera modifié en fonction de la revalorisation de la valeur du point d'indice.

## **Nouvelles adhésions à la FUCLEM :**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée **DE LA DEMANDE DES COMMUNES DE BEHONNE, ERIZE-SAINT-DIZIER, GERY, LES HAUT DE CHEE, NAIVES-ROSIERES, RAIVAL, RESSON, SALMAGNE, SEIGNEULLES, VAVINCOURT LOISEY ET CULEY D'ADHERER A LA FEDERATION UNIFIEE DES COLLECTIVITES LOCALES POUR L'ELECTRICITE EN MEUSE (F.U.C.L.E.M.), DE L'AVIS FAVORABLE EMIS PAR LE COMITE SYNDICAL DE LA F.U.C.L.E.M. LE 24 FEVRIER 2014. IL RAPPELLE QUE L'ENSEMBLE DES COMMUNES ET E.P.C.I. ADHERENTS AU SYNDICAT MIXTE F.U.C.L.E.M. DOIVENT FORMULER UN AVIS.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres décide d'émettre un avis favorable à l'adhésion des communes précitées pour leur adhésion à la F.U.C.L.E.M. et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour accomplir toutes les formalités se rapportant à la présente délibération.

## **Avenant au marché : travaux presbytère**

Suite aux travaux de réhabilitation du presbytère, des travaux supplémentaires sont nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres approuve les avenants comme suit :

- Entreprise BRIZION pour un montant de 1 397,74 € TTC
- Entreprise HOUSSARD pour un montant de 1 766,02 € TTC
- ISOPLAQUISTE : pour un montant de 1 351,74 € (comprenant une moins-value de 2 072,00 € HT)
- Entreprise MAZZIA pour un montant de 2 427,84 € TTC

et donne tous pouvoirs au Maire pour accomplir toutes les formalités se rapportant à la présente délibération.

## Centre de loisirs : Convention F.O.L et tarifs 2014

Monsieur le Maire expose au Conseil la nécessité de renouveler la convention passée avec la Fédération des Œuvres Laïques pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement et de revoir le montant de la participation des familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres :

- décide de renouveler la convention entre la Commune et la Fédération des Œuvres Laïques de la Meuse,
- décide de porter la participation des familles à 33,00 €/semaine par enfant pour Haudainville et à 38,00 €/semaine par enfant pour les extérieurs,
- dit que priorité sera donnée aux enfants d'Haudainville, puis aux enfants venant en vacances chez leurs grands-parents ensuite viendront les enfants de Belrupt,
- charge Monsieur le Maire de signer tout document se rattachant à ce dossier.

## Mise en place des Diverses Commissions : (présidents en gras)

- **Finances** : Béatrice CORNELISE, **Louis KUTSCHRUITER**, Jean-Luc LORIN, Marc PICARD, Eric PREUD'HOMME, Denis WAXWEILER
- **Impôts** : Valérie CIRE, **Louis KUTSCHRUITER**, Véronique PHILIPPE, Denis WAXWEILER
- **Travaux – Assainissement – Eau** : Yannick LE PERU, Jean-Luc LORIN, **Eric PREUD'HOMME**, Pierre ROUSSEL, David SOULODRE
- **C.A.O** : **Louis KUTSCHRUITER**, Marc PICARD, Eric PREUD'HOMME, David SOULODRE, Denis WAXWEILER
- **Ecole et Péri-scolaire** : Valérie CIRE, **Béatrice CORNELISE**, Louis KUTSCHRUITER, Virginie LAMBERT, Yannick LE PERU
- **C.C.A.S.** : Béatrice CORNELISE, Annie GEORGE, **Louis KUTSCHRUITER**, Jean-Luc LORIN, Véronique PHILIPPE
- **Communication** : **Valérie CIRE**, Béatrice CORNELISE, Louis KUTSCHRUITER, Virginie LAMBERT, Denis WAXWEILER
- **Forêt-Chasse et Hydraulique** : Julien CHIESURA, Louis KUTSCHRUITER, **Jean-Luc LORIN**, Marc PICARD
- **Cimetière** : Annie GEORGE, Louis KUTSCHRUITER, **Eric PREUD'HOMME**, Pierre ROUSSEL, Joaquim ORTEGA
- **Vie du Village** : Julien CHIESURA, Valérie CIRE, **Annie GEORGE**, Virginie LAMBERT, Véronique PHILIPPE, Eric PREUD'HOMME, Joaquim ORTEGA
- **Patrimoine –Mémoire du village** : Julien CHIESURA, Béatrice CORNELISE, Annie GEORGE, Jean-Luc LORIN, **Pierre ROUSSEL**, Joaquim ORTEGA
- **Correspondant Défense** : Jean-Luc LORIN

## **INFORMATIONS**

- ✓ **C.C.A.S.** : Une réunion a eu lieu le 16 avril afin de choisir la destination de nos aînés pour le traditionnel voyage qui se passera à DINANT et ANNEVOIE (Belgique). Cette année, le voyage sera également ouvert aux personnes de 60 ans habitant Haudainville et payant leur voyage, avant de prendre les personnes extérieures.
- ✓ **Vide-grenier** : en cours de préparation. Pour les années à venir, il sera nécessaire de revoir le règlement et les dispositions financières. Les Petits Anons, le club des Aînés ainsi que la boulangerie (avec remise de 15% de sa recette au profit des Petits Anons) participeront à cette journée. Une exposition de la section peinture du SLC se tiendra à la salle polyvalente.
- ✓ **Travaux** : La réhabilitation du presbytère suit son cours. Les travaux avancent bien.
- ✓ **Forêt** : Une visite du patrimoine forestier sera proposée aux membres du conseil par M. BOUSCASSE.
- ✓ **Vie scolaire** : Une réunion régionale sur les NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires) organisée par le Carrefour des Pays Lorrains s'est déroulée le 11 avril à la salle polyvalente.

## VERDUN - SARAJEVO : ECHANGES ENTRE ETUDIANTS FRANÇAIS ET BOSNIAQUES

En mai 2013, une classe du lycée Margueritte/Vauban de VERDUN s'est rendue en Bosnie-Herzégovine dans le cadre d'un voyage de Mémoire organisé par la Fédération André Maginot. Pendant leur séjour les étudiants ont visité des sites ayant fait l'actualité au cours des dernières décennies : SARAJEVO (ville, aéroport et alentours de ce qui a constitué la poche) – MOSTAR – SREBRENICA – Mont IGMAN pour les principaux. Les premiers contacts avec le lycée de Sarajevo ont été établis.

Cette année, du 31 mars au 4 avril, les échanges entre étudiants des deux Pays se sont poursuivis. C'était au tour du lycée verdunois d'accueillir une classe francophone de 10 élèves et deux professeurs du « 1er lycée » de Sarajevo.

L'organisateur de cette activité, Jérôme Dumont, du lycée français, était accompagné par des membres de la Fédération nationale André Maginot et de l'ANPAVI.

Au cours du séjour, le groupe a effectué de nombreuses visites de sites historiques :

- Centre Mondial de la Paix,
- Hôtel de ville de Verdun et son musée,
- Fleury-devant-Douaumont,
- Ossuaire de Douaumont,
- Citadelle Basse,
- Butte de Vauquois,
- Cimetière Américain de Romagne-sous-Montfaucon.



L'aspect touristique n'a pas été oublié grâce à une journée à Paris avec visite du Sénat.

Le dernier jour, avant le bilan de l'opération au lycée verdunois, les étudiantes Bosniaques et 20 étudiants du lycée Margueritte, site Vauban, accompagnés de professeurs se sont rassemblés autour du monument « les Veilleurs de la Paix » à Haudainville.

Au cours d'une émouvante cérémonie à laquelle participaient des représentants de la commune d'Haudainville, d'associations patriotiques et de porte-drapeaux, une gerbe a été déposée par une étudiante Bosniaque et un étudiant Français. En 2013, une cérémonie identique s'était déroulée au monument « les Gardiens de l'Espace » situé en face de l'ambassade de France à Sarajevo.

Les deux monuments identiques ont été érigés à la mémoire des 85 militaires Français morts en Bosnie-Herzégovine.

Les échanges vont se poursuivre. Fin juin, des lycéens de Verdun participeront à un nouveau voyage en Bosnie-Herzégovine. Ils seront présents lors des manifestations prévues autour de l'assassinat du 28 juin 1914 à Sarajevo.

### INSCRIPTIONS A L'ECOLE EDGAR GASCON : RENTREE 2014/2015

Les parents désirant inscrire leurs enfants à l'école de HAUDAINVILLE, de la maternelle au CM2, pourront se rendre en mairie aux jours et heures d'ouverture habituelles à partir du 28 avril jusqu'au 17 mai, munis des documents suivants :

- le livret de famille,
- le carnet de santé attestant des vaccinations obligatoires,
- un certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école, si l'enfant a déjà été scolarisé.

Un certificat d'inscription leur sera alors délivré.

Les parents devront ensuite se présenter à l'école les mardis ou sur rendez-vous pour l'admission des enfants.

Pour les enfants nés en 2012, l'admission ne se fera qu'en fonction du nombre de places disponibles. L'enfant pourra être placé sur une liste d'attente.

### MARCHE DE NUIT

Cette année, la marche de nuit aura lieu le **samedi 24 mai à 20h30**.

Deux circuits vous sont proposés : 6,5 km et 10 km. De faibles dénivelés, ils sont à la portée de tous. Départ et arrivée se feront à l'école. Une collation vous sera servie à l'issue de cette randonnée.

Inscription sur place : 2 euros au profit de l'association « des Petits Anons ».

## REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Vendredi 11 avril, une rencontre était organisée à la salle polyvalente avec pour objet la réforme des rythmes scolaires à l'initiative du Carrefour des Pays Lorrains, en partenariat avec le Centre Social des Planchettes de Verdun et la mairie de Haudainville.

Cette réunion avait pour objectif l'échange d'expériences par rapport à l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Étaient présents des représentants de collectivités, du monde associatif, des enseignants mais également des représentants des administrations concernées par la réforme :

- M. Patrick CHEVRIER, secrétaire général de l'Inspection Académique de la Meuse,
- Mme Isabelle FREY, conseillère technique enfance jeunesse de la CAF de la Meuse,
- Mme Evelyne ISSELE, inspectrice Jeunesse et Sport de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) de la Meuse.

## NETTOYAGE CHATEAU D'EAU

Comme chaque année, VEOLIA va procéder au nettoyage de notre château d'eau.

Cette prestation est prévue le **4 juin**.

Ne soyez pas étonnés si vous avez moins de pression d'eau ce jour-là.

## VOTRE CHIEN ET LES ABOIEMENTS

Les aboiements intempestifs de votre (vos) chien(s) peuvent constituer une véritable gêne pour votre proche voisinage. Pensez-y et veillez à limiter ces nuisances !

Il apparaît utile de rappeler aux propriétaires qu'ils sont tenus de prendre toutes les mesures destinées à préserver la tranquillité du voisinage y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiement, ...).

Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage » cf art. R 1334-31 Code de la Santé Publique.

« *On veut un chien, alors il faut assumer ! Quand celui-ci aboie dans la maison, on le fait taire. Alors quand il est dans la cour, pourquoi ne pas en faire autant ?* »

Voilà ce qui peut nous être dit par des habitants en mairie. Mais pour ne pas créer des d'inutiles tensions de voisinage, l'exercice du pouvoir de police du Maire n'est pas toujours souhaité par les voisins.

Merci donc aux propriétaires concernés de rester vigilants.

## CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE

Deux habitants de Haudainville ont retrouvé dans leur jardin des plaques d'identité de soldats de la Grande Guerre avec différentes inscriptions : nom prénom, matricule, nom de régiment...

Ces objets pourraient faire l'objet de recherches plus approfondies et parfaire notre connaissance de ce que fut la vie militaire de Haudainville il y a 100 ans. Notre village était une base arrière du front de la bataille de Verdun.

Pourquoi ne pas retrouver des descendants de ces soldats ?

Une commission municipale a pour objet « la mémoire du village et l'inventaire de notre patrimoine ». Contactez-nous si vous voulez nous faire part de telles découvertes.

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Cette année encore, la commune organise un « centre aéré » avec la participation de la Fédération des Œuvres Laïques de la Meuse.

Ce centre se déroulera **du 7 juillet au 1<sup>er</sup> août 2014**.

Priorité sera donnée aux enfants de Haudainville, puis aux enfants en vacances chez leurs grands-parents résidant à Haudainville, puis aux enfants de Belrupt.

Le tarif sera modulé suivant le quotient familial CAF ou MSA. La participation maximale des familles est fixée à 33 €/semaine pour les enfants de Haudainville et de 38 €/semaine pour les enfants de l'extérieur.

Comme chaque année, un dépliant explicatif sera donné aux enfants fréquentant l'école dès que la Fédération nous les aura fait parvenir.

Les inscriptions se feront en mairie et ne seront acceptées qu'accompagnées du règlement de la session.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :  
LUNDI 2 JUIN jusqu'à 18 H 30.**

## INFORMATIQUE A L'ESPACE CULTUREL INTERCOMMUNAL

|         | Mercredi  |         | Vendredi  |
|---------|---|---------|---|
|         |   | 2 mai   | 10H - 12H : Sécurité et entretien de l'ordinateur.<br>Possibilité d'amener son ordinateur portable<br>14H00-16H00 : Les sites pratiques d'Internet (Presse en ligne, programme TV, développer ses photos sur internet)  |
| 7 mai   | 10H00 - 11 H00 : Groupe 1 : Utilisation d'une tablette<br>11 H00 - 12H00 : Groupe 2 : Utilisation d'une tablette  | 9 mai   | 10H00 - 14H00 : Revoir une émission TV, écouter de la musique sur Internet.<br>14H00 - 16H00 : Téléphone portable - Smartphone (télécharger des applications, récupérer les photos ...)<br>OBLIGATION d'amener son téléphone portable et le câble de raccordement USB |
| 14 mai  | 10H00 - 12H00 : Création d'un diaporama - Séance 1  | 16 mai  | 10H00 - 12H00 : Windows 8<br>OBLIGATION d'amener son ordinateur portable<br>14H00 - 16H00 : Extraire des musiques d'un CD et les exporter en MP3 (création d'un disque écoutable partout.   |
| 21 mai  | 10H00 - 12H00 : Création d'un diaporama - Séance 2  | 23 mai  | 10H00 - 12H00 : Retouche photo<br>14H00 - 16H00 : Traitement de texte - Mise en page d'une lettre   |
| 28 mai  | 10H00 - 12H00 : Facebook  | 30 mai  | 10H00 - 12H00 : Utilisation d'une clé USB<br>Apporter sa clé USB  |
| 4 juin  | 10H00 - 12H00 : Windows 8<br>OBLIGATION d'amener son ordinateur portable.   | 6 juin  | 10H00 - 12H00 : Internet : Utilisation de Google.<br>14H00 - 16H00 : Sécurité et entretien de l'ordinateur.<br>Possibilité d'amener son ordinateur portable   |
| 11 juin | 10H00 - 12H00 : Création d'un film avec des photos avec le logiciel Movie-Maker.  | 13 juin | 10H00 - 12H00 : Création et utilisation d'une messagerie (boîte mails).<br>14H00 - 16H00 : Utilisation de Skype (Webcam pour discuter à distance)   |
| 18 juin | 10H00 - 12H00 : Téléphone portable - Smartphone - (télécharger des applications, récupérer les photos ...)<br>OBLIGATION d'amener son téléphone portable et le câble de raccordement USB. | 20 juin | 10H00 - 12H00 : Création d'un arbre généalogique<br>14H00 - 16H00 : Traitement de texte : Réalisation d'une fiche de cuisine (insertion de tableaux, d'images ...)  |
| 25 juin | 10H00 - 12H00 : Utilisation de l'appareil photo, rangement dans l'ordinateur.<br>Apporter son appareil photo  | 27 juin | 10H00 - 12H00 : Création d'un blog<br>14H00 - 16H00 : Tableur et création de tableaux et graphiques   |

Consultez le planning des formations sur le blog du petit journal : <http://lepetitjournalhaudainville.over-blog.fr/>  
Ou directement sur place, renseignements et inscriptions le lundi, mercredi et vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H.

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipale. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

**Directeur de publication :** Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

**Rédacteurs :** Valérie Ciré – Sandra Prof – Denis Waxweiler – Béatrice Cornelise – Virginie Lambert